

1 - Informations générales

- Le Nouveau Festival aura lieu **les 10 et 11 mai 2023 à Cenon** sur le site du Rocher de Palmer.
- La composition du groupe ne devra pas dépasser 40 personnes.
- Un élève engagé dans un projet n'est pas autorisé à s'inscrire dans des projets d'autres domaines compte-tenu des contraintes d'organisation générale et de programmation.
- L'adulte référent et coordinateur du projet **doit être nécessairement habilité par le chef d'établissement** et s'engage tout au long de l'année à : **accompagner physiquement les élèves aux journées d'Ateliers, participer au festival et rester avec le groupe en cas d'hébergement** (pour les projets situés à plus de 2h00 de trajet). En cas d'impossibilité, l'adulte référent s'engage à trouver un adulte de son lycée pour le remplacer.

2 - Définition des projets Sciences et Numérique

Les projets sciences et numérique peuvent représenter des domaines scientifiques, techniques, voire même artistiques ou industriels très variés. Ils peuvent être à l'initiative d'un groupe d'élèves ou d'un adulte référent de l'établissement (club sciences, projet de classe, projets hors temps scolaires...).

Ils favoriseront l'utilisation des nouvelles technologies, outils ou services numériques :

- projets utilisant des médias innovants (clips, stop motion, films interactifs ...),
- projets faisant appel à des **manipulations** et/ou **expériences** et/ou **maquettes** et/ou **jeux...** qui permettent **d'impliquer et de faire participer les lycéens**.

3 - Sélection des projets et organisation des accompagnements

- 1) **Inscription en ligne sur le site le-nouveau-festival.fr jusqu'au 09 novembre 2022** Attention, chaque projet doit être **correctement renseigné et rédigé** : **descriptif ou thèmes abordés**, intentions scénographiques, artistes ou compagnies intervenants, informations sur les étapes de réalisation du projet, etc... **et accompagné de documents d'appui** :

→ **Dépôt de vos documents d'appui lors de votre inscription en ligne sur le site le-nouveau-festival.fr** (en fonction de l'avancée et de la nature de votre projet : description écrite, références et inspirations, motivations, cv des intervenants, visuels, vidéos, extraits sonores **dans la limite de 200 Mo**)

 **Attention ! sans document d'appui votre projet ne pourra être étudié par le jury de sélection.**

- 2) **Sélection des projets en décembre 2022** : le jury de sélection, composé notamment de professionnels du domaine concerné, se réserve la possibilité, le cas échéant, **d'organiser un entretien téléphonique ou en visio conférence avec les porteurs des projets**. Les résultats seront communiqués via le bureau virtuel avant les vacances de fin d'année.

- 3) Pour l'ensemble des projets sélectionnés la présence à **une journée d'Atelier en région** organisée entre les mois de février et mai 2023 est impérative. Vous serez convoqués, au plus tard, un mois avant la date de l'Atelier. Vous pourrez également être invités à venir **dès la veille du festival (mardi 10 mai)** pour visiter le site et préparer votre participation.
- 4) De plus et selon l'avis du jury, un accompagnement individualisé pourra également vous être proposé pour les projets le nécessitant. **Le suivi de cet accompagnement est également impératif pour participer au festival.**
- 5) **Pour l'ensemble des projets sélectionnés**, il vous sera demandé entre février et avril, en complément d'information et à des fins de valorisation de votre projet de **fournir des visuels** des productions ou d'étapes de réalisation. Vous devrez également **finaliser la rédaction des descriptifs de votre projet** de votre projet. **Tous ces éléments sont essentiels pour valoriser votre projet sur le site *le-nouveau-festival.fr* et dans le livret programme du festival.**

*4 - Espace sur le site *le-nouveau-festival.fr**

Chaque projet sélectionné bénéficiera **d'une page dédiée sur le site *le-nouveau-festival.fr*** dans la rubrique « vos projets ». **Vous devrez fournir les éléments nécessaires (visuels, descriptifs...) pour alimenter cet espace numérique de valorisation.**

5 - Espace sur le festival

Pendant les deux journées du festival vous bénéficierez d'un espace dédié à l'ensemble de projets «sciences et numérique», mêlant sciences, animations, interactions et innovations scientifiques.

6 – Modalités de présentation des projets

Les élèves qui présenteront un projet intégré à l'espace "Sciences et numérique" devront :

- montrer une **motivation pour le projet et une implication** de chaque membre du groupe tout au long de l'année,
- réaliser des **supports de présentation variés, dynamiques et concis** : panneaux, vidéo, diaporama...
- proposer **des activités qui impliquent** les publics : visuels forts, animations, expériences, jeux, parcours, énigmes, défis...
- **assurer** une présence physique pour **l'animation de l'espace** tout au long du festival.

7 – Matériel technique

Votre espace sera coordonné par une équipe de techniciens qui pourra vous accompagner dans votre projet. Afin de faciliter le travail de l'équipe technique, nous vous encourageons à renseigner le plus précisément possible vos besoins techniques et demandes particulières (matériel, lumière, etc...) dans le formulaire en ligne (étape 4).

7 - Contacts

Pour tous compléments d'informations ou questions, vous pouvez contacter l'équipe du Nouveau Festival à l'adresse suivante nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr ou par téléphone **au 05.55.45.18.85**